



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 0000021/25/ASMI/MINEE/SG/DEL/SDSTDE/SER DU 25/09/25

POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS OU DES BUREAUX D'ETUDE TECHNIQUE EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES D'AVANT-PROJET SOMMAIRE (APS) ET D'AVANT-PROJET DETAILLE (APD) POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE ET D'INTERCONNEXION DES SITES PILOTES DE LA PLAINE CENTRALE (BARODE, MBIRIM, NGAT, DIR 1 et DIR 2) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN INTEGRE D'IMPORT-SUBSTITUTION AGROPASTORAL ET HALIEUTIQUE (PIISAH).

1. CONTEXTE

Pour son développement économique et social, le Cameroun s'est doté en 2009 d'une Vision de développement à long terme, avec pour ambition d'être « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035 ». À partir de l'année 2020, le pays est entré dans la deuxième phase de mise en œuvre de sa vision, avec la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, qui ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie par la mise en place des conditions favorables à la croissance économique et à l'accumulation de la richesse nationale. Pour y parvenir, le Gouvernement a entre autres opté pour les politiques de substitution des importations et de promotion des exportations, en s'appuyant sur les avantages comparatifs de l'économie nationale.

Dans le cadre de l'implémentation de ces orientations politiques et stratégiques, un Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH) pour le triennat 2024-2026 a été élaboré. Ledit plan s'inscrit dans le prolongement des mesures gouvernementales de lutte contre l'inflation et la vie chère, de réduction du déficit de la balance commerciale et de promotion des produits « Made in Cameroon ». Il adresse ces questions sur des filières de grande consommation qui grèvent de manière substantielle la balance commerciale, parmi lesquels : le riz, le maïs, le blé, l'huile de palme, le poisson, le lait et d'autres céréales. Ces filières représentent au cours des dix dernières années entre 44% et 71% du déficit de la balance commerciale.

De façon globale, le PIISAH entend contribuer à la réduction du déficit de la balance commerciale à travers la substitution des produits importés par la production locale. Spécifiquement, le plan vise à :

- (i) faciliter le développement des actions du secteur privé dans le domaine agropastoral, sur des espaces sécurisés et aménagés ;
- (ii) contribuer à l'augmentation significative de la production et de la disponibilité des produits locaux de grande consommation ;
- (iii) créer un environnement propice au développement des activités agropastorales

Pour atteindre ces objectifs, un plan d'action prioritaire de programme et projet ont été regroupés autour de trois axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : Sécurisation et aménagement des périmètres hydro agricoles, pastoraux et halieutiques
- Axe 2 : Amélioration de la production, la transformation et la commercialisation
- Axe 3 : Amélioration de l'accès à la recherche, à la formation et aux financements.

S'agissant de l'axe 1 relatif à la sécurisation et aménagement des bassins de production hydro agricoles, pastoraux et halieutiques, le PIISAH entend aménager et sécuriser 200 000 hectares de terres dans le cadre du projet d'aménagement de la plaine Centrale, suivant la répartition ci-après :

- Région de l'Adamaoua : MBarode : 50 000 ha, Ngatt : 5 000 ha, DIR1 : 40 000 ha et DIR 2 : 55 000 ha ;
- Région du Centre : Oue : 15 000 ha et Ndipa : 35 000 ha.

Pour l'année 2025, il est uniquement prévu l'aménagement de 71 000 ha de terrain sur les sites pilotes de la Région de l'Adamaoua.

L'aménagement et la sécurisation des sites se feront à travers la réalisation des activités prioritaires notamment, la réalisation des levées topographiques et géo-référencées des parcelles retenus, la réalisation de la cartographie des sols; l'élaboration du plan d'affectation des terres sur la base de la cartographie des sols réalisées et des chaînes de valeurs à développer ; l'élaboration des plans d'aménagements des sites assortis des linéaires de route de désenclavement, d'approvisionnement en eau et en énergie Electrique.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Eau et l'Energie lance un appel de sollicitation à manifestation d'intérêt pour la pré-qualification des consultants ou des Bureaux d'étude technique en vue de la réalisation des études d'Avant-Projet Sommaire(APS), d'Avant-Projet Détaille(APD) pour les travaux d'aménagement du réseau électrique et d'interconnexion des sites pilotes de la "Plaine Centrale-Agro Parc (MBARODE, NGAT, DIR 1 ET DIR 2)" afin de satisfaire aux besoins et usages des entreprises Industrielles et commerciales qui seront installées sur lesdits sites dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Intégré D'import-Substitution Agropastoral Et Halieutique (PIISAH).

Le financement de ces prestations sera supporté par le BIP MINEE exercice 2024.

2. OBJET DE L'AVIS

L'objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des consultants ou des Bureaux d'Étude Technique (BET) en vue de la réalisation des études d'APS, APD pour le raccordement électrique des sites pilotes de la Plaine Centrale-Agro Parc (Mbarodé, NGAT, Dir 1 et Dir 2) dans le cadre de la mise en œuvre du PIISAH.

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Dans le cadre de la réalisation des études pour le raccordement électrique des sites pilotes de la plaine centrale (Mbarodé, Ngat, Dir 1 et Dir 2), le Consultant ou le BET devra réaliser les missions ci-après décrites brièvement. Il est toutefois entendu que cette description des tâches n'a aucun caractère exhaustif et ne doit par conséquent pas être considérée comme limitative. L'étude devra être réalisée dans le respect rigoureux des règles de l'art. De manière spécifique le consultant devra réaliser les missions suivantes :

- (i) Collecte des données et revue de documentaire ;
- (ii) La réalisation des études d'Avant-Projet Sommaire du projet ;
- (iii) Études de stabilité et d'intégration ;
- (iv) La réalisation des études d'Avant-projet Détaillé du projet ;
- (v) La préparation des Documents d'Appel d'offre en vue de la sélection des entreprises en charge de la réalisation des travaux ;
- (vi) Le Renforcement des capacités du personnel du Maitre d'Ouvrage ;

Les termes de Références (TDR) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures suivantes : 8 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

4. DUREE DES PRESTATIONS

La durée d'exécution des prestations est de cinq (05) mois.

5. PARTICIPATION

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Consultants justifiant d'une expérience nationale et internationale avérée dans les domaines de la réalisation des études pour l'approvisionnement des bassins de production agricole en énergie électrique, de la réalisation des études d'électrification rurale, ainsi que de la conception et de la réalisation des ouvrages de distribution de l'Energie électrique,

6. COMPOSITION DU DOSSIER

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie invite les Consultants/BET intéressés et ayant une réputation nationale et internationale avérée dans les domaines susmentionnés, à manifester leur intérêt. Les soumissionnaires peuvent s'associer en groupement pour renforcer leurs compétences respectives.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être présentés dans une enveloppe scellée qui contiendra les documents relatifs aux qualifications et aux expériences pertinentes des soumissionnaires dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS TECHNIQUES
B1	Organisation du Consultant : <ul style="list-style-type: none"> - Fournir un document qui permettra d'identifier le statut du soumissionnaire en tant que consultant ou BET ; - Organigramme du Consultant ; - planning de mobilisation des experts.
B2	Liste des experts clés et du personnel que le consultant compte mobiliser s'il est retenu. NB : joindre C.V daté et signé par les intéressés et copies des diplômes et certificats
B3	Expérience Générale au cours des 10 dernières années pour la réalisation des études dans le domaine de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique ; Expérience spécifique au cours des 10 dernières années : <ul style="list-style-type: none"> - pour la réalisation des études de raccordement des bassins de production agricole en énergie électrique, - pour la réalisation des études de raccordement des zones industrielles en énergie électrique, - pour la réalisation des études d'électrification rurale ; - dans la conception et la simulation des réseaux de distribution de l'Energie électrique ; - pour la cartographie des réseaux de distribution de l'électricité ; - pour la réalisation des formations en lien avec le secteur de l'électricité ; - dans l'élaboration des Documents d'Appel d'Offre nécessaires à la sélection des entreprises en charge de la réalisation des travaux de construction des

	<p>ouvrages de production, transport et distribution de l'électricité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour la réalisation des projets similaires en Afrique Subsaharienne <p>Chaque référence devra porter les renseignements et les justificatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - désignation de la mission ; - pays et lieu d'exécution ; - profil des personnels spécialisés utilisés ; - noms et adresses des clients ; - date de démarrage et fin de la mission ; - valeur financière/cout final des prestations ; - copie du contrat signé (première et dernière page) - copie du procès-verbal de réception ou certificat de bonne fin ou tous autres documents attestant la réalisation des prestations.
--	--

7. CRITERES DE PREQUALIFICATION

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

1	Présentation Générale de l'Offre	5 pts
2	Organisation et méthodologique d'exécution de la mission et planning de mobilisation des experts	10 pts
3	Liste des experts clés et du personnel à mobiliser	10 pts
4	Expérience Générale au cours des 10 dernières années (4 pts/mandats/contrats),	20 pts
5	Expérience spécifique au cours des 10 dernières années (5 pts/mandats/contrats),	55 pts
	Total	100 points

8. CRITERES ELIMINATOIRES

- 1) Fausse déclaration, ou pièces falsifiées ;
- 2) Note technique inférieure à 70/100 points;
- 3) Être sous le coup d'une suspension des Marchés Publics au Cameroun.

9. DATE ET LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyé par email aux adresses indiquées ci-après au plus tard le ... à 15 heures, heure locale avec la mention :

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET »

0 0 0 0 2 1

N° /25/ASMI/MINEE/SG/DEL/SDSTDE/SER DU
 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS OU DES BUREAUX D'ETUDE TECHNIQUE EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES D'AVANT-PROJET SOMMAIRE(APS) ET D'AVANT-PROJET DETAILLE(APD) POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE ET D'INTERCONNEXION DES SITES PILOTES DE LA PLAINE CENTRALE (BARODE, MBIRIM, NGAT, DIR 1 et DIR 2) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN INTEGRE D'IMPORT-SUBSTITUTION AGROPASTORAL ET HALIEUTIQUE (PHSAH).

« A OUVRIR UNIQUEMENT EN SALLE DE DEPOUILLEMENT »

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
DIRECTION DE L'ELECTRICITE (DEL-MINEE)
B.P. : 70 Yaoundé-Cameroun
Tél : (+237) 242 22 20 99/Fax : (+237) 242 22 61 77
Courriel : smpminee2024@gmail.com, keuqne2013@gmail.com

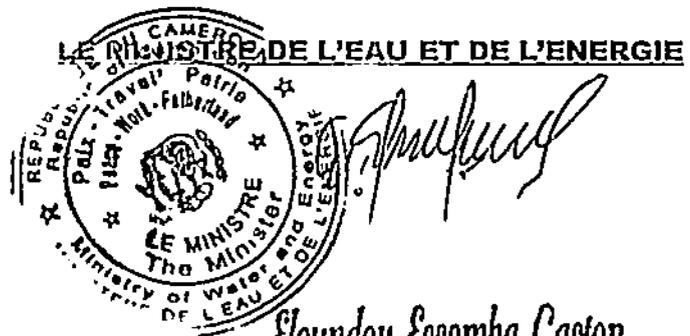
10. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus pendant les heures ouvrables auprès de la Direction de l'Electricité du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

11. PUBLICATIONS DES RESULTATS

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants ayant obtenus une note technique supérieure ou égale à 70 points sera établie. Il sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner à l'avis d'Appel d'Offres Restreint, suivant les règles et procédures définies par la réglementation en vigueur en République du Cameroun./-

Yaoundé, le ...1.9..MARS..2025



Ampliations

- Affichage au MINEE
- SOPECAM (pour Publication)
- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINEE pour Information
- CHRONO/ARCHIVES

Eloundou Essomba Gaston